

Plateforme Doubs

2ème séance du Groupe Eau - 18 mars 2010

Présence : François BOINAY, Sophie HUMBERT, François AUBERT, Camille MICHELOU, Lucienne MERGUIN ROSSE, Jean-Bernard PARATTE, Jean-François LALLEMENT, Marc REY, Jennifer ISELI, Boris DROZ, Arthur NARBY, David LOVIS, Loïc MERCERAT, Charles MONBARON, Patrice MALAVAU, Thomas PERRINE

Excusés : Thierry CHRISTEN, Aurélien HAGIMONT, Nicolas GIBERT

Ordre du jour

- Récolte des données
- Concrétiser les projets abordés lors de la première séance : qui fait quoi ?

Sujet à aborder

- RAMSAR
- Projet intégré du Haut-Doubs franco-suisse
- Analyses d'eau

Compte-rendu

1) *Compte rendu de la séance précédente*

2) *Projets abordés lors de la première séance*

Lucienne MERGUIN ROSSE décrit le projet franco-suisse du Doubs. Il consistait à **revitaliser 4 affluents du Doubs**. 2 études ont été transmises au centre. Elles ont mis en évidence une pollution importante qui a beaucoup surpris. Le cours d'eau Vautenaivre est le point rouge de ces études, la question se pose sur l'origine de cette toxicité.

Le problème des projets Interreg est la **nécessité de la valeur ajoutée** au niveau économique. Les critères sont très restrictifs notamment du côté suisse.

Les projets ne sont pas abandonnés mais en attente d'un contact avec l'agence de l'eau.

Les résultats de ces études seront transmis aux membres du groupe.

Boris DROZ parle d'un **rapport de l'office de l'environnement sur le PCB dans les poissons**. Apparemment il n'y aurait pas de problème majeur cependant il remarque que les points de captages pour le Doubs (Bellefontaine, Les Gravières) sont très éloignés comparativement aux autres rivières étudiées.

Camille MICHELOU, stagiaire au Centre Nature des Cerlatez, répertorie tous les **affluents du Doubs** et remarque un **manque de donnée dans la zone frontière**.

Patrice MALAVAU nous parle du **ruisseau de la Ronde** qui semble récupérer les effluents de la station d'épuration de La Chaux-de-Fonds. Les problèmes surviennent lors de grosses pluies. La station d'épuration déborde et une grosse partie du débit part sur la Rasse. Cependant il n'est pas exclu que la Ronde récolte aussi une part de surplus. Patrice MALAVAU a effectué des mesures de taux d'oxygène qui révèlent des taux anormalement faibles.

Il se peut aussi que cette pollution provienne des lessivages dans l'ancien réseau hydraulique de La Chaux-de-Fonds.

Jennifer ISELI pense que le problème est plus général : l'eau s'écoule dans le réseau karstique et finit de toute façon dans le Doubs.

Lucienne MERGUIN ROSSE cite également l'exemple des **eaux usées de St-Ursanne** qui s'écoulent directement dans le Doubs.

Suite aux prospections dans le Doubs qui ont démontré que les plongeurs étaient recouverts de salissures humaines durant les Médiévales, le WWF a dénoncé les faits et obtenu de nombreuses informations.

St-Ursanne a connaissance des problèmes de quartiers non raccordés et dont les eaux usées se déversent dans le Doubs. De même des privés ne sont pas raccordés. Il y a un déversement illégal d'eaux usées dans le Doubs et la commune réfléchit à des solutions. Nous devons rester attentifs à toutes les communes qui sont dans cette situation.

Jean-François LALLEMENT propose des **sorties de terrain** à plusieurs afin d'établir une cartographie des problèmes.

Thomas PERRINE parle des **pollutions induites par le fumier/lisier**. Il est difficile de mettre en évidence directement la pollution de l'eau.

Charles MONBARON parle d'un cas où **la mortalité d'un élevage de truite** a permis de découvrir la pollution du cours d'eau. Cela a induit une condamnation ainsi qu'une amende et dès lors le cas ne s'est plus reproduit.

La différence de qualité de l'eau avant et après St-Ursanne est flagrante. Il y a eu une mobilisation populaire suivie d'une augmentation des contrôles. Il faudrait effectuer des contrôles à des moments précis où il y a des pics de pollution, il y a un manque de données. François BOINAY doute quelque peu de l'indépendance des laboratoires. Il cite notamment le cas de l'apron où des mesures privées ont contredits les mesures officielles. **L'indépendance est la force de cette plateforme.**

Du côté suisse, on dispose d'une **carte des sites réputés pollués**, du côté français ils sont plus ou moins connus.

3) Projet RAMSAR

Camille MICHELOU présente **les sites RAMSAR** au groupe de travail. RAMSAR est une convention internationale ayant pour but de **préserver les milieux humides**. Elle a également abordé le sujet des sites Emmeraude qui ont été créés dans la même lancée que Natura 2000. Ils offrent la même puissance de protection des espèces.

Lucienne MERGUIN ROSSE se questionne sur **l'utilité de RAMSAR**. Malgré toutes les protections déjà existantes la situation ne fait que se dégrader. Qu'est-ce que cela va vraiment changer ? Est-ce seulement un argument marketing ou alors aussi un outil de pression sur les autorités ?

François BOINAY insiste sur le fait qu'il n'y a **pas de contrainte** pour devenir un site RAMSAR ce qui rend **l'adhésion plus facile**. Cependant, dès que le site est déclaré, il devient vraiment plus difficile d'y toucher. Thomas PERRINE pense que c'est un plus et que des cas pourraient faire **jurisprudence**. François est optimiste sur l'adhésion des communes au projet. RAMSAR représente plus **un label** que les communes seraient fières de porter tout en constituant un **argument touristique**.

4) L'eau et les consommateurs

François BOINAY pense que l'on pourrait faire pression en **sensibilisant les consommateurs** d'eau venant du Doubs aux alentours de Montbéliard. Le problème est **d'obtenir les chiffres réels sur la qualité de l'eau**.

Patrice MALVAUX parle d'un article relatant la **mise aux normes de la station d'épuration du**

Locle dans lequel il est mentionné que la ville proposera à ses citoyens des mesures de protection de l'eau. Il voit cela comme un bon premier pas vers la sensibilisation des consommateurs.

François BOINAY parle du projet de **prolongation du SAGE du Haut-Doubs**. C'est un outil politique consulté lors de l'élaboration de chaque nouvel aménagement relié à l'eau. Ce projet est compliqué à mettre en place ; cependant un **travail franco-suisse mené par l'EPTB Saône-Doubs** est en cours. Les objectifs du projet sont : réaliser un **diagnostic global sur le Doubs franco-suisse**, et proposer un **programme d'actions** pour améliorer le fonctionnement du cours d'eau et des milieux aquatiques. Le problème des lâchers d'eau sera abordé dans le diagnostic, car ces lâchers ont d'importants impacts sur le fonctionnement du Doubs. Toutefois, cette question étant déjà abordée par une instance transfrontalière (commission mixte), le programme d'actions se focalisera surtout sur les questions où le projet peut apporter une réelle plus value.

Le sujet des **sondes de températures permanentes** à installer le long du Doubs a été rappelé par Sophie HUMBERT. Il semble que plusieurs sites soient déjà équipés. Il serait intéressant de suivre **l'évolution des températures** suite à l'achèvement de la construction du barrage du Refrain.

Patrice MALAVAUX rappelle le sujet des eaux arrivant au **Theusseret**. Elles seraient polluées par de l'eau venant des Breuleux ? Cette source, sortant directement sous le bistrot, **se brunit en temps de pluie**. Il se propose de réaliser des analyses avec Jennifer ISELI tandis que Lucienne MERGUIN ROSSE va se renseigner auprès du canton si des analyses ont déjà été effectuées.

Au **lac de Cul-des-Près**, le bout de la cluse a été cassé suite à une plainte en 1975 ? Cette modification empêche le marnage du lac. Le travail pour restaurer le dommage causé serait minime mais l'effet important. Il faudrait se renseigner sur cette possibilité. François BOINAY et le Centre Nature des Cerlatez peut se charger de la récolte de données. Boris DROZ va soumettre cette proposition à ProNatura Neuchâtel.

Proposition est faite de faire un **courrier à la fédération de pêche** pour les rencontrer, les sensibiliser aux problèmes de pollution d'eau et d'éclusée et leur présenter la plateforme franco-suisse du Doubs.

Il semble que le barrage du Châtelot ait effectué plusieurs **lâchées d'eau par vanne de fond**. Si quelqu'un prend connaissance de pareil agissement, il faut immédiatement contacter Thomas PERRINE qui pourra alors constater les dégâts et verbaliser les responsables du barrage. Pour cela, il faut que les membres du réseau communiquent, notamment avec les personnes sur le terrain (pêcheurs, randonneurs, etc.).

Lucienne MERGUIN ROSSE rappelle que l'on dispose d'une **résolution** signée par toutes les personnes présentes lors de la **journée du 31 octobre**. Les avis sont divisés : Faut-il l'envoyer ou non aux autorités et aux médias ? Le risque est de se voir accrocher une étiquette « écolo ». Il a été décidé de mettre cette résolution en ligne mais de **ne pas la transmettre aux autorités**.

Jean-François LALLEMENT se demande ce que l'on va vraiment faire à présent, pratiquement, sur le terrain. Il propose que l'on **réalise des mesures**. François rappelle que les sites à problèmes sont plus ou moins connus et que les mesures à faire sont parfois très complexes. Les stagiaires des Cerlatez vont commencer à aller sur le terrain, cartographier les zones humides, etc. Jean-François LALLEMENT se tient à disposition pour participer à ce travail. Les membres de la plateforme désirent **inventorier tous les problèmes afin d'avoir un regard global sur la situation actuelle**.

La prochaine séance est fixée au **jeudi 6 mai 18h30** au Centre Nature les Cerlatez.